



# FICHE DE POSTE

COMMUNE DE LA JARNE

## DIRECTEUR OU DIRECTRICE ESPACE JEUNES ET ANIMATEUR OU ANIMATRICE PERISCOLAIRE ET PAUSE MERIDIENNE

La commune de La Jarne recrute, au sein du service « Enfance-Jeunesse », un profil polyvalent :

- **directeur ou directrice pour son Espace Jeunes** (11-17 ans) : mercredi et les vacances scolaires, en soirée occasionnellement
- **animateur ou animatrice pour ses accueils périscolaires** (3-12 ans) : matin, soir et pause méridienne.

### DESCRIPTION DU POSTE

**Service :** Enfance-Jeunesse

**Temps de travail :** temps non complet de 32 heures hebdomadaires, amplitude horaire variable

**Durée :** du 2 janvier au 31 août 2023, reconduction possible

**Contraintes, difficultés liées au poste :**

Horaires décalés / Nuitées (en cas de séjour)

Congés fixés par l'employeur en fonction des nécessités de service

### MISSIONS

#### 1) Pour l'Espace Jeunes :

En lien permanent avec la responsable du service « Enfance-Jeunesse », **le directeur ou la directrice de l'Espace Jeunes** doit :

- Assurer des missions de direction :
  - Rédiger le projet pédagogique de la structure en lien avec le PEL, voire le projet d'agglomération de La Rochelle
  - Gérer l'administratif de l'ACM, suivre le budget de la structure
  - Elaborer et proposer des supports de communication
  - Elaborer, gérer et suivre les projets de la structure
  - Encadrer l'animateur de l'Espace Jeunes
  - Développer les liens avec les partenaires (collège, autres structures d'accueil de jeunes, CDIJ, école de La Jarne, EHPAD...)
- Assurer des missions d'animation :
  - Mettre en place des temps d'animation adaptés au public 11-17 ans
  - Accompagner les jeunes dans la construction de leurs projets, favoriser leur implication
  - Assurer la sécurité physique et morale des jeunes
  - Organiser les besoins logistiques
  - Faire le lien avec les familles
  - Réaliser des bilans et évaluations des actions menées
  - Animer le foyer socio-culturel du collège de secteur pendant la pause méridienne (1 ou 2 jours par semaine scolaire)

#### 2) Pour les ACM périscolaire et pause méridienne

Sous la responsabilité du responsable de l'accueil collectif de mineurs périscolaire et pause méridienne, **l'animateur ou l'animatrice** doit :

- Participer à l'encadrement des enfants des différents accueils collectifs de mineurs
- Organiser et animer des propositions de loisirs adaptées à l'âge et au rythme du public concerné
- Assurer la sécurité physique et morale des enfants, repérer les jeunes en difficulté et signaler la situation au responsable de la structure
- Participer aux réunions de préparation et de bilan
- S'intégrer dans une équipe et son mode de fonctionnement
- Participer à l'élaboration du projet pédagogique et le mettre en oeuvre
- Accueillir et informer les familles
- Rappporter son activité à la directrice des accueils (ou à la responsable du service)

Autres activités et tâches secondaires du poste : assurer le renfort en cas d'absence des collègues, la polyvalence des missions, l'entretien éventuel des locaux périscolaires

## COMPETENCES / QUALITES

### SAVOIRS :

- connaissances des textes règlementaires dans le domaine de l'enfance (3 à 17 ans) : DDCS, FPT, EN, hygiène et sécurité au travail
- connaissances pédagogiques liées au public
- rythme de l'enfant
- techniques d'animation et d'encadrement
- appui sur le réseau de partenaires socio-éducatifs
- utilisation des outils informatiques et des logiciels de bureautique

### SAVOIR-FAIRE :

- proposer des activités d'éveil, culturelles, artistiques et accompagner les publics accueillis
- proposer des activités sportives physiques et cérébrales (type échecs, dames...)
- développer la créativité et impulser une ouverture vers la culture (cinéma, musées, lecture, spectacles, sorties à visée culturelle, patrimoniale...)
- sensibiliser les enfants et les jeunes au respect de l'environnement

### SAVOIR-ETRE :

- être à l'écoute et savoir dialoguer avec les publics
- repérer les publics en difficulté et signaler la situation au responsable de la structure
- savoir travailler en équipe
- être dynamique, autonome
- faire preuve de créativité
- être rigoureux et avoir le sens de l'organisation
- avoir le sens des responsabilités, prendre des initiatives
- savoir rapporter son activité à la hiérarchie
- faire preuve de discrétion professionnelle

### SAVOIRS GENERAUX :

Des notions dans les domaines suivants sont appréciées :

- contexte géographique, socio-économique et culturel local
- fonction publique territoriale et collectivités
- orientations (PEL, CTG et projet de territoire) et organisation de la collectivité
- comptabilité publique

## PROFIL REQUIS

- Diplômes requis : titulaire d'un diplôme de direction et d'animation d'un ACM (BPJEPS/BAFD)
- Expérience significative dans l'animation et la direction d'un ACM
- Permis B obligatoire (minimum 2 ans)

**Poste à pourvoir au 2 janvier 2023.**

### Dépôt des candidatures :

Les candidatures (lettre de motivation + curriculum vitae) sont à adresser à Monsieur le Maire

- soit par courrier à l'adresse suivante : 12 ter rue de l'Eglise - 17220 La Jarne
- soit par mail à : [comptabilite@lajarne.fr](mailto:comptabilite@lajarne.fr)

**avant le 2 janvier 2023.**

### Renseignements :

Virginie KALBACH – Directrice Générale des Services – 05.46.56.63.64

Alison SALOMON – Responsable du service « Petite Enfance - Enfance – Jeunesse » - 07.52.04.18.09 – [jeunesse@lajarne.fr](mailto:jeunesse@lajarne.fr)